



Je me questionne sur mes besoins et sur l'impact écologique d'une construction individuelle.



Je choisis un-e architecte spécialisé-e dans le bioclimatisme, dont j'apprécie l'engagement, les compétences et les réalisations.



Je prospecte pour trouver la bonne localisation géographique et le bon terrain.



Je fais venir un-e géobiologue pour étudier le site et détecter les sources d'eau et perturbations électromagnétiques, et ajuster en conséquence l'implantation de la maison.



J'échange avec un-e naturaliste pour connaître la biodiversité animale et végétale, et un-e paysagiste concepteur/trice pour envisager le futur jardin.



Je dialogue avec l'architecte pour la conception de mon projet (orientation, inscription paysagère, composition du plan, ouvertures, système constructif, matériaux...).



Je réfléchis au système de production énergétique, complémentaire aux apports solaires.



J'obtiens le permis de construire et valide les devis des artisans.



Je suis très régulièrement le chantier avec l'architecte.



Mission accomplie : j'emménage dans ma maison bioclimatique ! Je passe les deux premières années à définir les bons usages et à régler les systèmes (chauffage, air, eau...).



→ Je fais construire une maison bioclimatique



Je m'informe sur les pratiques d'autoconstruction et contacte les réseaux dédiés à cette démarche.



Je me forme et participe à des chantiers participatifs.



Je prospecte pour trouver la bonne localisation géographique et le bon terrain.



Je conçois les plans de la maison, détermine le système constructif et les matériaux utilisés.



Je réfléchis au système de production énergétique (chauffage, électricité), en visant une grande autonomie.



J'adapte mon mode de vie pour pouvoir concilier vie familiale, vie professionnelle et chantiers au long cours.



J'obtiens un permis de construire et planifie les chantiers successifs, en m'assurant de mes capacités et de l'aide humaine que je pourrai recevoir.



J'envisage de me faire accompagner par des professionnels pour certaines phases de chantier (autoconstruction accompagnée).



Je fais intégralement appel à des professionnels pour les chantiers difficiles ou sensibles (électricité par exemple).



Mission accomplie : je prends la crémaillère !
J'emménage dès que le logement est devenu habitable et finalise les aménagements intérieurs avec le temps.



→ Je me lance dans un chantier d'autoconstruction



Je fédère autour de moi un groupe de copropriétaires engagés et volontaires.



Nous engageons une réflexion collective sur la copropriété : les usages, les coûts, son avenir.



Afin d'initier le changement, nous mettons en place une première action : par exemple, un espace collectif de compostage.



Nous nous rapprochons de fédérations de copropriétaires et de partenaires experts et financeurs de la rénovation énergétique.



Nous nous faisons élire au conseil syndical de l'assemblée générale des copropriétaires.



Nous engageons la copropriété dans un audit énergétique et patrimonial.



Nous choisissons un architecte pour élaborer un plan de rénovation, avec pour objectif la performance énergétique en confort d'hiver, mais aussi d'été.



Nous faisons isoler le bâtiment par l'extérieur avec des matériaux biosourcés.



Nous faisons installer des panneaux photovoltaïques sur le toit, couplés à un circuit chauffant pour l'eau chaude sanitaire.



Nous faisons reconnaître ces actions en dotant le projet d'un label certifiant (BBC Effinergie rénovation, CERQUAL Patrimoine...). Mission accomplie : tous les copropriétaires voient leurs charges diminuer et la valeur de leur bien immobilier augmenter !



→ J'engage ma copropriété dans la transition écologique



1 J'établis avec un ou plusieurs expert(s) un état précis du bâti (valeur patrimoniale, métrage, désordres structurels, humidité, vétusté des installations, respect des normes...).



2 Je définis le projet global, en prenant en compte le potentiel du bâti, les volumes intérieurs, mais également le climat, le site environnant et l'orientation par rapport au soleil.



3 Je prends connaissance de l'histoire de l'architecture locale et m'intéresse aux techniques traditionnelles de restauration, afin de respecter les « règles de l'art » (savoirs faire, matériaux nobles).



4 Je m'informe sur les critères de confort, la nécessité pour les parois de « respirer », le besoin de ventiler les espaces, etc.



5 Je me renseigne sur les aides financières existantes au titre de la rénovation énergétique et de la mise en valeur du patrimoine.



6 Je définis une stratégie de réhabilitation, j'établis des priorités et m'assure d'avoir un budget suffisant pour conduire les phases essentielles de travaux.



7 Je me forme si je compte mener moi-même les travaux, ou bien je fais appel à de bons professionnels pour établir des devis et, au besoin, m'accompagner pour certaines phases.



8 Je n'oublie pas de faire une déclaration de travaux ou de déposer une demande de permis de construire, selon le cas.



9 Je gère le chantier et reste en veille sur le comportement du bâti existant (fissures, matériaux, humidité...).



10 Mission accomplie : j'ai redonné vie à un bâtiment ancien, en améliorant grandement le confort d'habitat !



→ Je réhabilite un bâtiment ancien



Je m'informe sur l'habitat participatif et sur les multiples initiatives en France.



Nous définissons la forme juridique que prendra cet habitat groupé (copropriété, coopérative, etc).



Je rejoins un groupe de projet, ou je fédère autour de moi des personnes pour porter un projet.



Nous choisissons un architecte et commençons à élaborer des plans et un budget.



Nous apprenons à nous connaître, nous organisons en association et tirons parti des compétences et capacités de chacun-e.



Nous réalisons le montage financier du projet, avec l'aide de conseillers bancaires ayant l'expérience de ce genre de démarches.



Nous bâtissons notre projet (potentiel financier global, préférences individuelles, espaces mutualisés) en faisant preuve de patience et d'endurance (4 ans en moyenne !).



Nous vivons le chantier au jour le jour et communiquons, pour servir d'exemple, sur cette grande aventure collective.



En milieu urbain, nous contactons la collectivité et les bailleurs sociaux, seule solution pour trouver un foncier. En milieu rural, nous nous mettons à la recherche d'un hameau à racheter.



Mission accomplie : nous emménageons tous le même jour ! Je m'implique au quotidien pour faire vivre la communauté, tout en sachant préserver ma vie personnelle.



→ Je m'investis dans un projet d'habitat groupé participatif



Je me questionne sur ce que signifie habiter pour moi, sur mes besoins réels et leur impact écologique.



Je pense aux besoins primaires que sont l'accès à l'eau et à l'énergie. J'étudie de manière approfondie cette dimension d'autosuffisance.



Je m'informe sur l'habitat léger/éphémère/mobile et m'inscris dans des réseaux ou associations promouvant ce type d'habitat.



Je me mets en quête d'un premier terrain prêt à accueillir mon habitat.



Je fais des visites et échange avec des personnes ayant sauté le pas ; j'analyse les avantages et inconvénients de la démarche.



Je sollicite auprès de la collectivité toutes les autorisations juridiques nécessaires à mon installation.



Je définis mon budget global, et j'intègre toutes les conséquences d'une évolution de mon mode de vie.



J'installe mon habitat, en tenant compte de l'orientation, du soleil, des vents dominants...



Je définis la forme que je souhaite donner à mon habitat : dôme autoconstruit, petit habitat roulant (tiny house), habitat nomade (yourte)...



Mission accomplie ! Je sais que mon installation n'est que temporaire, mais je cherche à développer des liens amicaux avec le voisinage.



→ Je m'engage dans un projet d'habitat léger